

**Motion du 21 mai 2014 de Mmes Anne Moratti, Sandrine Burger et Catherine Thobellem: «Pour favoriser la mixité et alléger les investissements municipaux: création de deux immeubles coopératifs aux Eaux-Vives».**

(refusé par le Conseil municipal lors de la séance du 17 mai 2018,  
dans le rapport M-1137 A)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- le potentiel à bâtir du périmètre de la gare des Eaux-Vives;
- la volonté de favoriser la mixité des types d'habitat;
- la volonté d'éviter les effets «ghettos»;
- les avantages des coopératives en termes de qualité de vie;
- le souci de maîtriser les investissements municipaux;
- la capacité des coopératives à autofinancer leurs projets;
- l'exemple réussi de la zone de Sécheron: trois immeubles de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social et un immeuble en coopérative,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'octroyer, en droit de superficie, à une ou plusieurs coopératives d'habitation sans but lucratif deux des six immeubles prévus au PLQ N° 29786-218.